musée-mémorial
du terrorisme
mission de préfiguration

Schéma pluriannuel de mise en accessibilité 2026-2029

Site internet : https://musee-memorial-terrorisme.fr/

1. Cadre réglementaire et méthodologie

Le présent schéma pluriannuel est établi en application de l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, et du décret n° 2019-768 du 24 juillet 2019 relatif à l'accessibilité des services de communication au public en ligne. Il couvre la période 2026-2029.

Il fait suite à l'audit d'accessibilité RGAA 4 du site internet du Musée-mémorial du terrorisme (MMT) réalisé par le prestataire Eclydre selon la méthodologie du Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité.

Le MMT est actuellement en phase de préfiguration ; le site internet accompagne cette phase et continuera d'évoluer jusqu'à l'ouverture du musée, prévue fin 2031. Le présent schéma sera revu et complété au fil de cette évolution.

2. Déclaration d'accessibilité déjà publiée

Le MMT a publié le 5 août 2026 sa déclaration d'accessibilité, mise à jour le 25 août 2026, à l'adresse https://musee-memorial-terrorisme.fr/accessibilite-partiellement-conforme. Cette déclaration présente le taux de conformité mesuré par l'audit (88 %), la liste complète des non-conformités relevées, les pages ayant fait l'objet de la vérification, l'environnement et les outils de test, ainsi que les modalités de retour d'information et de recours ouvertes aux usagers en situation de handicap.

Pour mémoire, le plan d'action ci-après porte sur les critères suivants, tels qu'identifiés dans la déclaration : alternatives textuelles des images (1-3), descriptions longues des images complexes (1-6), titres des cadres/iframes (2-2), transcription textuelle des vidéos (4.1), sous-titrage des vidéos (4.3), audiodescription des vidéos (4.5), traductions anglaises et indication de langue (8.7), accessibilité des documents PDF (13.3).

3. Objectifs du schéma pluriannuel 2026-2029

- Corriger d'ici la fin de l'année 2026 les non-conformités de niveau A retenues comme prioritaires : alternatives textuelles des images (1-3, action interne), descriptions longues des images complexes (1-6), titres des iframes (2-2), transcription textuelle des vidéos d'interview (4.1) et sous-titrage des vidéos hébergées sur YouTube (4.3).

- Maintenir *a minima* le taux de conformité constaté par l'audit, sans régression sur les corrections apportées.
- Traiter progressivement, en 2027, les non-conformités non couvertes par cette première phase : suite des descriptions longues des images complexes (1-6), suite de la transcription textuelle des vidéos et complétude des traductions anglaises (8.7).
- Traiter progressivement à partir de 2028, les non-conformités les plus complexes techniquement : audiodescription des vidéos (4.5) et accessibilité des documents PDF (13.3).
- Sensibiliser et former en interne les équipes du MMT amenées à contribuer au site, afin de prévenir la réapparition de non-conformités sur les nouveaux contenus publiés.
- Réaliser un nouvel audit RGAA de contrôle avant l'échéance du schéma, afin de mesurer les progrès accomplis et de préparer le cycle suivant.
- Tenir à jour la déclaration d'accessibilité au fil des corrections apportées.

4. Plan d'action pluriannuel

Le tableau ci-dessous synthétise les actions prévues sur la période 2026-2029. Les actions 2027 à 2029 constituent des perspectives, à préciser chaque année en fonction des ressources disponibles.

Échéance	Action	Critère(s) RGAA	Niveau	Pilote
D'ici fin 2026	Correction des alternatives textuelles des images porteuses d'information, sur l'ensemble du site	1-3	A	MMT : action interne
D'ici fin 2026	Description détaillée des images complexes de l'exposition virtuelle « Face au terrorisme, une mémoire citoyenne »	1-6	A	Prestataire : Eclydre
D'ici fin 2026	Correction des titres des cadres (iframes) intégrant les médias	2-2	A	Prestataire : Eclydre
D'ici fin 2026	Transcription textuelle des vidéos d'interview	4.1	A	Prestataire : Eclydre
D'ici fin 2026	Migration des vidéos Vimeo vers la chaîne YouTube du MMT et activation du sous-titrage automatique	4.3	A	MMT : action interne

Échéance	Action	Critère(s) RGAA	Niveau	Pilote
2027	Poursuite de la sensibilisation et de la formation des contributeurs internes au site	—	—	MMT : action interne
2027	Description détaillée des images complexes non traitées en 2026	1.6	A	MMT : action interne
2027	Transcription textuelle des vidéos d'interview non traitées en 2026	4.1	A	MMT : action interne
2027	Report en anglais des descriptions et transcriptions produites en 2026	1-6, 4.1	A	MMT : action interne
2027	Engagement des travaux de complétude des traductions anglaises et d'indication de langue dans le code source	8.7	AA	MMT / prestataire à identifier
2028	Poursuite (le cas échéant) de la complétude des traductions anglaises	8.7	AA	MMT : action interne
2028	Engagement des travaux de mise en accessibilité des documents PDF téléchargeables, en priorité les documents institutionnels (rapports d'activité)	13.3	A	MMT / prestataire à identifier
2029	Réalisation d'une étude de faisabilité technique et budgétaire relative à la mise en œuvre de l'audiodescription des contenus audiovisuels, afin de définir un plan de mise en conformité.	4.5	AA	MMT / prestataire à identifier
2029	Nouvel audit RGAA de contrôle du site	—	—	Prestataire externe
2029	Bilan du schéma 2026-2029 et préparation du schéma suivant	—	—	MMT

5. Détail des actions engagées d'ici fin 2026

5.1 Action interne MMT

Le MMT prend en charge la mise en conformité des deux critères liés aux médias :

- Images : relecture et correction des alternatives textuelles (critère 1-3) sur l'ensemble du site.

- Vidéos : migration de l'ensemble des vidéos hébergées sur Vimeo (une vingtaine) vers la chaîne YouTube du MMT afin de permettre leur sous-titrage automatique.

Pilote : responsable communication.

Calendrier : septembre/octobre 2026

5.2 Action déléguée à un prestataire

Le MMT a demandé à son prestataire Eclydre de prendre en charge la mise en conformité de quatre critères liés aux médias :

- Images : ajout des descriptions longues (1-6) des 21 pages de la version française de l'exposition virtuelle « Face au terrorisme, une mémoire citoyenne ».
- Cadres : ajout des titres des iframes (2-2) sur l'ensemble des pages contenant des cadres, pour la version française.
- Vidéo : ajout des transcriptions textuelles (4.1) sur 22 vidéos d'interview en français (environ 105 minutes), à partir des sous-titres générés automatiquement par YouTube, relus par Eclydre.
- Vidéo : activation et relecture des sous-titrages automatiques YouTube (4.3) sur l'ensemble des vidéos disponible (une quarantaine).

Calendrier : octobre 2026

6. Perspectives 2027-2029

Les non-conformités suivantes ne sont pas couvertes par les actions engagées d'ici fin 2026. Elles constituent des perspectives pour les exercices suivants, à préciser et à chiffrer au fil de l'eau.

6.1 Images complexes (critère 1.6)

Le MMT identifiera et modifiera les pages du site contenant des images complexes, non traitées en 2026, pour y ajouter les descriptions longues.

6.2 Transcriptions textuelles (critères 4.1)

Le MMT identifiera et poursuivra la transcription textuelle des vidéos non traitées en 2026.

6.3 Traductions anglaises (critère 8.7)

Les pages en version anglaise du site affichent par endroits du contenu resté en français, et les changements de langue ne sont pas toujours indiqués dans le code source. Le MMT engagera à partir de 2027 un travail de complétude des traductions, en priorité sur les titres et résumés affichés dans des contextes multiples (pages de listes, blocs de rebond, écrans de recherche),

ainsi que sur le report en anglais des contenus produits en 2026 dans le cadre de la prestation Eclydre.

6.4 Accessibilité des documents PDF (critère 13.3)

Les documents PDF proposés en téléchargement (notamment les rapports d'activité) ne sont pas accessibles et ne disposent pas de version alternative accessible. Ce chantier, identifié comme complexe et de volume important, sera engagé à partir de 2028, en priorité sur les documents institutionnels. Conformément à la recommandation du rapport d'audit, le MMT privilégiera, pour les nouveaux documents, la production d'alternatives dans des formats bureautiques plus simples à rendre accessibles (docx ou odt) plutôt que le seul format PDF.

6.5 Audiodescription des vidéos (critère 4.5)

L'audiodescription synchronisée des vidéos est identifiée par l'audit comme un critère de niveau AA, très complexe à mettre en œuvre, pour un volume de contenu faible. Une étude de faisabilité sera engagée en 2029, ciblée sur les vidéos les plus consultées du site, afin de définir un plan de mise en conformité.

7. Gouvernance et suivi

- Le responsable communication du MMT est désigné référent accessibilité pour assurer le suivi du présent schéma et de sa déclinaison annuelle.
- Des revues d'avancement associant le MMT et son prestataire TMA seront organisées au moins une fois par an, afin de vérifier la non-régression des corrections apportées et de planifier les actions suivantes.
- La déclaration d'accessibilité publiée le 5 août 2026 sera mise à jour à chaque correction significative, en cohérence avec l'avancement du présent schéma.
- Des actions de sensibilisation et de formation des contributeurs internes à la production de contenus accessibles (rédaction de textes alternatifs, structuration des articles, publication de vidéos) seront organisées et reconduites périodiquement.
- Le traitement des demandes des usagers en situation de handicap (contact et voies de recours) reste régi par les modalités déjà publiées dans la déclaration d'accessibilité.